

LA SANTÉ EMMURÉE

**LES BARRIÈRES DE L'ARMÉE ISRAÉLIENNE
ÉTRANGLENT L'ACCÈS À LA SANTÉ D'UN
VILLAGE PALESTINIEN**

ETUDE DE CAS – AL-WALAJA – MAI 2024



REMERCIEMENTS

AUTEUR

Médecins du Monde

REMERCIEMENT SPÉCIAL

Cette étude de cas a été réalisée par Médecins du Monde (MdM). Elle est basée sur l'analyse de témoignages du personnel de santé et des visites régulières à la clinique d'al-Walaja de janvier à avril 2024.

Elle s'appuie également sur l'expérience de Médecins du Monde en matière d'aide humanitaire et sur les restrictions d'accès à la clinique d'al-Walaja et à ses habitants. Médecins du Monde exprime ses plus sincères remerciements et sa gratitude aux professionnels et aux habitants d'al-Walaja qui ont accepté de partager leurs témoignages pour cette étude de cas.

Photos: Ahmad Al-Bazz (NRC) et Médecins du Monde Suisse.

Image de couverture. Le village d'Al Walaja, entièrement encerclé par le mur militaire israélien depuis sa construction au début des années 2000. Cisjordanie, territoire palestinien occupé. (Ahmad Al-Bazz / NRC, 2021)

MdM opère à al-Walaja depuis 2018. MdM travaille en étroite collaboration avec la clinique d'al-Walaja et ses professionnels de santé, en soutenant l'intégration de la santé mentale dans les soins de santé primaires via le financement et le développement d'une unité de santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS) dans la clinique. MdM fournit également des services d'urgence de SMSPS aux habitants d'al-Walaja touchés par des incidents liés à l'occupation tels que la démolition de leur domicile et la violence exercée par les colons.



À droite de l'image se trouve la clinique d'Al Walaja, avec le mur israélien et la colonie israélienne illégale de Har Gilo de l'autre côté de la route, équipée de caméras faisant face au centre de santé. Le barrage routier militaire israélien est à quelques mètres seulement. (Médecins du Monde Suisse, 2024)

TABLE DES MATIÈRES

1	Résumé
4	al-Walaja: un village enclavé et un accès restreint au monde extérieur
7	Restrictions d'accès par l'occupation israélienne : le droit à la santé assiégé à al-Walaja
12	Des politiques et pratiques israéliennes qui freinent le développement du seul centre de santé accessible
17	Conclusions et recommandations

RÉSUMÉ

Al-Walaja est un petit village palestinien situé en Cisjordanie, entre Bethléem et Jérusalem, en Territoire Palestinien Occupé. Encerclé par le mur illégal construit par Israël au début des années 2000¹, régulièrement coupé du monde extérieur par des barrages routiers israéliens, la communauté de 3 500 habitants est enfermée dans une enclave imposée, privée d'accès aux services publics de base, y compris aux soins de santé essentiels.

À mesure que la population du village vieillit, une grande partie des habitants souffre d'une santé fragile, avec de nombreux cas de diabète, d'hypertension, des troubles psychiatriques ou des maladies cardiaques. Ouvert en 2017, le seul centre de santé d'al-Walaja ne dispose pas de l'éventail de services nécessaire car les autorités israéliennes empêchent son développement par le biais d'un régime d'urbanisme discriminatoire qui bloque la construction et le développement palestinien dans la zone C en Cisjordanie.



Le mur construit par Israël au début des années 2000, séparant le village d'Al Walaja de son environnement immédiat. Il comporte à la fois des portions en béton et en fil barbelé, avec une route militaire encerclant son périmètre pour le déplacement de l'armée israélienne. (Ahmad Al-Bazz / NRC, 2021)

¹ Le 9 juillet 2004, la Cour internationale de Justice (CIJ) a rendu un avis consultatif qui concluait que la construction d'un mur en Cisjordanie par l'armée israélienne, y compris à l'intérieur et sur le pourtour de Jérusalem-Est, viole les droits humains et le droit international humanitaire. La CIJ a déclaré qu'Israël est tenu de cesser les travaux d'édification du mur et de détruire les parties déjà construites en territoire palestinien occupé. CIJ, [Conséquences juridiques de l'édification d'un mur dans le territoire palestinien occupé](#)(icj-cij.org).

Les autorités israéliennes² appliquent depuis longtemps une politique sévère de restriction de mouvement des Palestiniens en Cisjordanie, notamment en imposant des postes de contrôle militaires, des barrages routiers et d'autres obstacles sur l'ensemble du territoire.

² B'Tselem, [Ground to a Halt: Denial of Palestinians' Freedom of Movement in the West Bank](#), août 2007; Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), [Movement and Access in the West Bank](#), 21 décembre 2017; OCHA, [Movement and Access in the West Bank](#), septembre 2011; OCHA, [West Bank: Closures count and analysis, occupied Palestinian territory](#), septembre 2006.



La clinique d'Al Walaja, avec des matériaux de construction toujours présents au deuxième étage, car les autorités israéliennes empêchent leur enlèvement après l'émission de l'ordre militaire d'arrêt des travaux. (Médecins du Monde Suisse, 2024)

Depuis le 7 octobre 2023, les forces armées israéliennes ont considérablement renforcé cette politique, en rompant les liens territoriaux entre les villes, les villages et les communautés³, et de ce fait, en perturbant les services de santé publique, les établissements scolaires, les moyens de subsistance, les relations sociales et l'accès humanitaire.

Depuis le 7 octobre, l'armée israélienne a systématiquement bloqué par des obstacles militaires la seule route qui permet de sortir de la communauté d'al-Walaja, confinant de fait ses habitants. Pour accéder aux services de santé essentiels de l'autre côté, les Palestiniens doivent traverser à pied la barrière israélienne, au risque d'être maltraité et de se voir refuser l'accès par les soldats israéliens.

3 Depuis le 7 octobre 2023, les forces israéliennes ont imposé 49 nouvelles restrictions d'accès et de mouvement en Cisjordanie et modifié le statut de 100 obstacles à la circulation sur 645, entravant ou affectant sévèrement l'accès et le mouvement de la population palestinienne en Cisjordanie. OCHA, Accès et mouvement en Cisjordanie depuis le 7 octobre, 14 décembre 2023 : [West Bank access and movement since 7 October \(14 December 2023\)](https://www.unocha.org/ps/fr/press-releases/2023/12/14-december-2023-west-bank-access-and-movement-since-7-october) | OCHA ([unocha.org](https://www.unocha.org)).

AL-WALAJA: UN VILLAGE ENCLAVÉ ET UN ACCÈS RESTREINT AU MONDE EXTÉRIEUR

Au fil de l'histoire du village, les habitants d'al-Walaja ont été progressivement acculés dans un territoire de plus en plus réduit, dans lequel les autorités israéliennes ont limité de manière significative le développement humain.

Déplacés de force de la colline adjacente en 1948, les habitants palestiniens d'al-Walaja ont subi d'autres confiscations de territoire lorsque l'occupation militaire israélienne de la Cisjordanie a débuté en 1967. Les autorités israéliennes ont annexé les terres du nord du village en redessinant de manière unilatérale les frontières de Jérusalem⁴.

4 Ahmad Al-Bazz, al-Walaja, un village palestinien confronté aux démolitions, Norwegian Refugee Council (NRC), 20 décembre 2021 : [al-Walaja - a Palestinian village facing demolitions](https://www.nrc.no/fr/press-releases/2021/12/20-december-2021-al-walaja-a-palestinian-village-facing-demolitions) ([nrc.no](https://www.nrc.no)) [alwalajah.pdf](https://www.poica.org/fr/press-releases/2021/12/20-december-2021-al-walaja-a-palestinian-village-facing-demolitions) ([poica.org](https://www.poica.org)).

Aujourd'hui, les limites municipales de Jérusalem coupent virtuellement al-Walaja en deux. De ce fait, les habitants du même village ne bénéficient pas tous du même statut : certains sont des résidents de Jérusalem alors que les autres sont titulaires d'une carte d'identité palestinienne et sont interdit de pénétrer dans Jérusalem sans permis israélien.

L'immense majorité du village (97,4 %) ⁵ a été classé en zone C par les Accords d'Oslo II en 1995. La zone C, qui compose environ 60 % de la Cisjordanie est entièrement sous le contrôle des autorités israéliennes qui supervisent étroitement les terres et les infrastructures nécessaires au développement de services publics.

La zone C est soumise à un régime d'urbanisme discriminatoire qui bloque de facto tout type d'expansion urbaine et démographique et refuse les permis de construire à la fois pour les logements et les infrastructures de base⁶.

5 Nasser Al Qadi, al-Walaja : la réalité d'un isolement géopolitique, The Applied Research Institute - Jerusalem (ARIJ), 2018 : [http://poica.org/wp-content/uploads/2018/02/alwalajah.pdf](https://www.poica.org/fr/press-releases/2018/02/alwalajah.pdf).

6 Norwegian Refugee Council (NRC), [Area C is everything](https://www.nrc.no/fr/press-releases/2023/09/11-september-2023-area-c-is-everything), 11 septembre 2023.

Ainsi, les habitants d'al-Walaja sont essentiellement privés de construire, planifier et développer leur village, tandis que de nombreuses familles endurent la démolition de leur maison, ordonnée par les autorités israéliennes sur la base d'une absence de permis de construire.

Situé en périphérie sud de Jérusalem, al-Walaja est encerclé par le mur à l'est, au nord et à l'ouest, coupant le village de ses environs immédiats, dont une partie de ses terres agricoles et de la ville de Jérusalem.

L'établissement des colonies israéliennes illégales de Gilo et Har Gilo a abouti à de nouvelles confiscations de territoire et a isolé encore davantage le village. Pour les habitants d'al-Walaja, le seul point d'accès au monde extérieur est une route contrôlée par l'armée israélienne qui connecte le village au reste de la Cisjordanie.

Si par le passé, cette route a été régulièrement fermée par les forces israéliennes, la hausse considérable des restrictions de mouvement imposées par Israël depuis le 7 octobre a particulièrement touché al-Walaja. L'armée israélienne a établi un barrage militaire sur la route depuis et vers le village, entravant l'accès des habitants aux services de base, notamment à des soins de santé essentiels.



Le droit à la santé des habitants d'al-Walaja est gravement entravé par les fermetures militaires régulières de la seule route, qui ont pour conséquences de priver les Palestiniens des services médicaux essentiels accessibles dans la ville voisine de Bethléem.

RESTRICTIONS D'ACCÈS PAR L'OCCUPATION ISRAÉLIENNE : LE DROIT À LA SANTÉ ASSIÉGÉ À AL-WALAJA

Établie en 2017 dans le cadre d'un projet financé par USAID pour améliorer l'accès aux soins de santé, la clinique d'al-Walaja est l'unique source de services de santé facilement accessible pour les 3 500 habitants du village. Le développement de la clinique a été considérablement entravé par les autorités israéliennes (voir page 12) et seuls des services de santé primaires y sont fournis.

Pour avoir accès à tout autre service de santé, les habitants d'al-Walaja n'ont d'autre choix que d'essayer de franchir le barrage militaire sur la seule route hors du village.

Avant le 7 octobre 2023, le village d'al-Walaja était déjà frappé par d'importantes restrictions de mouvement imposées par l'armée israélienne.

Selon les habitants, les fermetures de la route par les militaires empêchaient l'entrée et la sortie du village au moins deux ou trois fois par mois.

La quasi intégralité des terres du village ayant été classées en zone C, il n'y a aucun service public d'urgence palestinien dans la petite enclave : pas de commissariat, pas de caserne de pompiers, pas de service des urgences ni de service d'ambulance. Les Palestiniens qui vivent à al-Walaja savent qu'en cas d'urgence médicale critique mettant leur vie en péril, leur sort sera entre les mains des soldats israéliens décidant de les laisser franchir ou non le seul point de sortie.

Après le 7 octobre 2023, le blocus du village par une barrière et des barrages routiers régulièrement tenus par les forces israéliennes est devenu la réalité quotidienne des habitants d'al-Walaja.

En octobre 2023, la seule route pour sortir d'al-Walaja a été complètement fermée par les forces israéliennes pendant un mois entier, privant ainsi les villageois d'un accès aux hôpitaux avoisinants et aux autres services essentiels. Lorsqu'ils pouvaient quitter le village, les habitants devaient le faire à pied car aucune voiture ne pouvait passer.

De nombreuses personnes âgées vivant à al-Walaja ne peuvent pas parcourir de longues distances à pied. Par ailleurs, tous les habitants n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour payer un taxi et se rendre au-delà du barrage militaire israéliens.

« UNE FEMME EST VENUE À LA CLINIQUE, ELLE PLEURAIT ET CRIAIT : « ÇA FAIT DEUX NUITS QUE JE N'AI PAS PU TROUVER DE MÉDECIN, MON ENFANT ÉTAIT MALADE ET J'AI DÛ ALLER JUSQU'À L'HÔPITAL DE BETHLÉEM À PIED » »

- MÉDECIN DE LA CLINIQUE D'AL-WALAJA, FÉVRIER 2024

En tant qu'acteur humanitaire fournissant une réponse d'urgence en SMSPS et appuyant la clinique du village, MdM a également vu son accès à al-Walaja lourdement restreint depuis le 7 octobre.

« LORSQUE LA BARRIÈRE EST FERMÉE, LE SEUL MOYEN POUR NOUS D'ACCÉDER À AL-WALAJA EST DE LAISSER LA VOITURE, DE SAUTER PAR-DESSUS LA BARRIÈRE ISRAÉLIENNE ET DE DEMANDER AUX GENS DU VILLAGE DE VENIR NOUS CHERCHER DE L'AUTRE CÔTÉ. SI LES SOLDATS SONT LÀ, PERSONNE NE S'APPROCHE DE LA BARRIÈRE. »

- EMPLOYÉ DE TERRAIN MDM SUISSE, JANVIER 2024

L'accès au monde extérieur est également entravé par les colons d'Har Gilo. Cette colonie israélienne illégale a été construite à côté de la seule sortie du village et les colons harcèlent et jettent régulièrement des pierres au passage des Palestiniens. Les professionnels de santé indiquent que les villageois sont paralysés de terreur à cause des colons qui pénètrent parfois de nuit dans al-Walaja, accompagnés de soldats, criant, jetant du gaz lacrymogène et menaçant les habitants.

Comme tous les médecins qui travaillent à la clinique vivent en dehors du village, le centre de santé n'a pas eu de visite de médecin pendant un mois, **créant une rupture de soin prolongée pour les 3 500 habitants du village.** Un médecin du ministère de la Santé a signalé qu'alors qu'il devrait se rendre une fois par semaine à al-Walaja, il n'a pu se rendre à la clinique que deux fois depuis le 7 octobre 2023 en raison des blocages réguliers imposés par les forces israéliennes.

Depuis novembre 2023, l'unique sortie du village continue d'être soumise à de lourdes restrictions militaires. En janvier 2024, les villageois rapportaient que la route n'était ouverte qu'un seul jour par semaine. De nombreux habitants ont besoin de bilans médicaux réguliers, d'analyses en laboratoire et de prescriptions de médicaments adaptés. Les travailleurs sociaux de MdM soulignent l'impact pour les enfants vivant à al-Walaja ; (voir page 9-10)

« L'école d'al-Walaja ne va que jusqu'au CM2. Après, les élèves doivent aller étudier au collège de Beit Jala, de l'autre côté du barrage routier militaire.

Parents et enfants s'inquiètent pour l'avenir car il a fallu passer entièrement à l'école en ligne après le 7 octobre 2023.

De nombreuses familles n'ont pas l'équipement informatique nécessaire. Cela met une pression économique et financière sur les parents qui se sentent inadaptés à subvenir aux besoins de leurs enfants, surtout au vu des opportunités professionnelles limitées et des faibles revenus.

Désormais, les élèves d'al-Walaja ont classe trois jours par

semaine en ligne et deux jours en présentiel, en raison des difficultés d'accès.

Beaucoup d'enfants doivent traverser à pied : imaginez avoir 12 ans, être coupé de votre environnement scolaire la plupart du temps, et craindre de devoir emprunter une route gardée par des soldats et entourée de colons violents le reste du temps. Les enfants n'ont pas accès à une éducation sécurisée.

*- TRAVAILLEUSE SOCIALE DE TERRAIN MDM SUISSE,
AVRIL 2024*

La route menant à Al Walaja depuis Bethléem. Le mur israélien longe la colonie israélienne illégale de Har Gilo. Le barrage routier militaire israélien se trouve juste après le rond-point, à côté de l'entrée de la colonie illégale (aucune image du barrage n'a pu être capturée pour des raisons de sécurité, car l'entrée de Har Gilo est constamment surveillée par des gardes colons). (Médecins du Monde Suisse, 2024)



À droite de l'image se trouve la clinique d'Al Walaja, avec le mur israélien et la colonie israélienne illégale de Har Gilo de l'autre côté de la route, équipée de caméras faisant face au centre de santé. Le barrage routier militaire israélien est à quelques mètres seulement (Médecins du Monde Suisse, 2024)

Les restrictions d'accès aux services de santé de base en dehors d'al-Walaja contraignent la population à adopter des mécanismes d'adaptation nocifs, notamment en reportant leur accès à des soins de santé essentiel (voir page 15-16).

Par ailleurs, cette situation de confinement est lourde de conséquences pour la santé mentale des habitants.

L'environnement psychosocial des habitants d'al-Walaja est façonné par ces dures restrictions de mouvement imposées par l'armée et par leur impact dramatique sur l'accès aux services de base, en particulier aux soins de santé.

Les habitants d'al-Walaja déclarent vivre en état de siège, dans une souffrance quotidienne liée à l'encerclement et l'isolement créés par le mur israélien et les barrages routiers.

Cette situation est aggravée par la destruction régulière des logements par l'armée ou l'Administration civile israélienne⁷ ainsi que par le harcèlement et les attaques des colons.

⁷ La politique israélienne de démolition d'habitations est particulièrement répandue à al-Walaja. Voir [Ahmad Al-Bazz, al-Walaja, A Palestinian Village Facing Demolitions, Norwegian Refugee Council \(NRC\), 20 décembre 2021](#)

Tous ces éléments contribuent activement à établir un environnement coercitif pouvant mener à un transfert forcé de population⁸. En 2023, 12 personnes ont été déplacées d'al-Walaja en raison de la politique israélienne de démolition de maisons⁹.

Le déplacement de Palestiniens du à une multitude de facteurs relatifs à l'environnement coercitif n'est en revanche pas systématiquement enregistré.

« JE CONNAIS DE NOMBREUSES PERSONNES D'AL-WALAJA QUI ONT DÉMÉNAGÉ À BETHLÉEM POUR ÉCHAPPER À CETTE SITUATION - LA COLONIE, LE BARRAGE MILITAIRE, L'IMPOSSIBILITÉ DE CONSTRUCTION - AINSI QUE POUR SE RAPPROCHER DES SERVICES. »

- MÉDECIN DE LA CLINIQUE D'AL-WALAJA, AVRIL 2024

Ainsi, les violations du droit à la santé des habitants en raison des restrictions d'accès imposées par l'armée ne sont qu'un facteur parmi tant d'autres conduisant au transfert forcé progressif des Palestiniens d'al-Walaja.

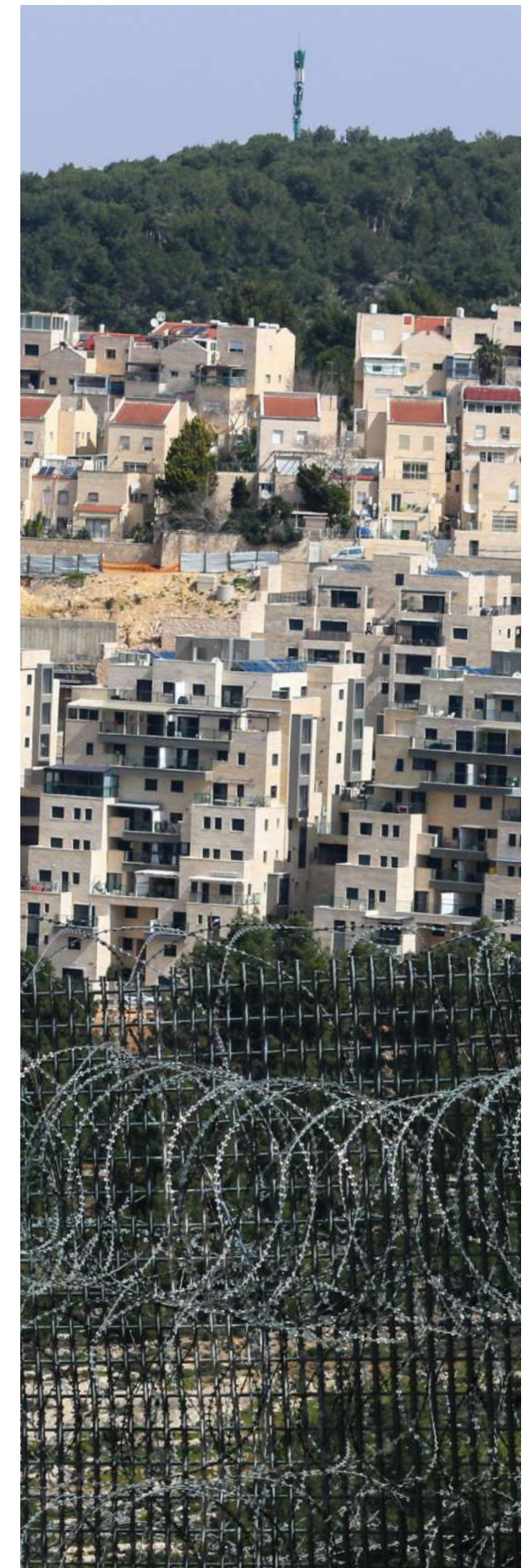
⁸ « Le transfert forcé ne suppose pas nécessairement l'emploi de la force physique par les autorités. Il peut néanmoins être déclenché par des circonstances particulières qui font que les individus ou les communautés n'ont pas d'autre choix que de partir. L'existence de pareilles circonstances constitue ce que l'on appelle un environnement coercitif. Tout transfert effectué sans que les personnes concernées n'y consentent véritablement, en connaissance de cause, est considéré comme forcé. Toutefois, on ne peut présumer qu'il a été véritablement consenti à un transfert dans un environnement marqué par le recours ou la menace de recours à la force physique, la contrainte, la peur de la violence ou la contrainte. » [La situation des droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, A/HRC/34/38, 13 avril 2017, para 28](#)

⁹ [OCHA, Displacement update: about 4,000 Palestinians displaced in the West Bank in 2023, février 2024.](#)

DES POLITIQUES ET PRATIQUES ISRAÉLIENNES QUI FREINENT LE DÉVELOPPEMENT DU SEUL CENTRE DE SANTÉ ACCESSIBLE

Depuis l'établissement de la clinique d'al-Walaja en 2017, il était prévu de construire un deuxième étage afin d'élargir la gamme de services de santé essentiels proposés au sein du village.

Le développement d'un deuxième étage avait pour objectif d'ajouter plus d'unités à la clinique, comme la médecine interne, une unité de lutte contre les infections, de soins pédiatriques et un laboratoire. La construction a débuté en 2020.



Vue de la colonie israélienne illégale de Gilo depuis l'intérieur d'Al Walaja, avec le mur militaire israélien entre les deux. (Ahmad Al Bazz / NRC, 2021)

En revanche, dès le début de la construction, l'armée israélienne a empêché l'avancée des travaux en confisquant le matériel et les équipements destinés à l'amélioration des infrastructures de la clinique.

Les professionnels de santé d'al-Walaja ont témoigné de menaces de la part de soldats israéliens proférés à l'encontre des ouvriers, promettant des arrestations ou de lourdes amendes s'ils poursuivaient les travaux.

Peu après, en 2020, les autorités israéliennes ont émis un ordre militaire d'arrêt des travaux du deuxième étage de la clinique au conseil du village d'al-Walaja, citant une absence de permis de construire. Les professionnels de santé d'al-Walaja ont plusieurs fois signalé des raids de soldats israéliens dans la clinique, menaçant de fermer le centre de santé si quiconque participait à la construction du deuxième étage.

Le personnel du centre de santé souligne que l'armée israélienne a interdit le retrait des matériaux de construction présents sur le toit. Par conséquent, la structure du bâtiment tout entier en subit les répercussions : une partie du toit fuit, ce qui endommage la plupart des murs et le système électrique. Les professionnels de santé indiquent que même les travaux nécessaires pour réparer les dégâts causés par l'arrêt de la construction sont étroitement surveillés par les soldats israéliens et les colons.

Depuis sa mise en place, la clinique d'al-Walaja et ses professionnels de santé ont régulièrement subi harcèlement et menaces de la part des soldats israéliens et des colons.



La clinique d'Al Walaja, avec des matériaux de construction toujours présents au deuxième étage, car les autorités israéliennes empêchent leur enlèvement après l'émission de l'ordre militaire d'arrêt des travaux. (Médecins du Monde Suisse, 2024)

Construite sur la route menant à la sortie du village, la clinique est située à proximité du barrage des forces israéliennes.

Une extension de la colonie d'Har Gilo, établie au début des années 2010 fait directement face à la clinique, de l'autre côté de la route. En 2017, peu de temps après l'installation de la clinique, les eaux usées provenant de la colonie ont commencé à être évacuées dans le champ juste à côté du centre de santé, créant une menace environnementale pour la santé publique des habitants. Les professionnels de santé d'al-Walaja rapportent qu'ils « savent de source sûre que les colons israéliens surveillent le moindre développement concernant la clinique palestinienne » car des caméras de surveillance ont été installées par la colonie devant le centre de santé.

Ils indiquent qu'à de nombreuses reprises, les colons ont appelé l'armée israélienne ou la police pour intervenir et bloquer des activités de maintenance aux alentours de la clinique.

« L'UN DES COLONS A APPELÉ LA POLICE QUI S'EST DÉPLACÉE ET A DEMANDÉ CE QUE NOUS FAISONS. NOUS AVONS EXPLIQUÉ QUE NOUS ÉTIONS SIMPLEMENT EN TRAIN DE NETTOYER, DE RETIRER DES DÉBRIS DE BOIS ET DES ORDURES POUR QUE LES ALENTOURS DE LA CLINIQUE SOIENT SÉCURISÉS. »

LA POLICE NOUS A DIT QUE NOUS N'AVIONS PAS LE DROIT DE RETIRER QUOI QUE CE SOIT CAR NOUS DÉRANGIONS LES COLONS. »

- MÉDECIN DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ À LA CLINIQUE D'AL-WALAJA

Alors que la construction du deuxième étage de la clinique est actuellement stoppée par les forces israéliennes, les professionnels de santé qui travaillent à al-Walaja demandent l'amélioration des infrastructures existantes du premier étage afin d'augmenter la quantité de services de santé accessibles aux habitants.

Les professionnels de santé locaux insistent sur le besoin pressant d'une salle d'urgence facilement accessible dans la clinique d'al-Walaja. Il s'agit d'un élément essentiel afin de garantir aux résidents un accès direct aux services d'urgence vitale et atténuer les risques de décès ou de complications médicales en cas de fermeture militaire.



La route menant à Al Walaja depuis Bethléem. Le mur israélien longe la colonie israélienne illégale de Har Gilo. Le barrage routier militaire israélien se trouve juste après le rond-point, à côté de l'entrée de la colonie illégale (aucune image du barrage n'a pu être capturée pour des raisons de sécurité, car l'entrée de Har Gilo est constamment surveillée par des gardes colons). Ahmad Al Bazz / NRC, 2021)

Compte tenu du nombre de personnes atteintes de maladies chroniques à al-Walaja, il est également impératif d'installer un laboratoire dans la clinique. Au moins 28 habitants d'al-Walaja souffrent d'hypertension, de diabète ou de maladies thyroïdiennes ou ischémiques.

La plupart d'entre eux a besoin de faire des analyses tous les 3 à 6 mois pour adapter au mieux leurs médicaments et leur traitement. Rien qu'en janvier, douze patients ont été orientés vers des laboratoires externes par la clinique d'al-Walaja et ont été contraint de se rendre à Bethléem, avec tous les dangers que comporte cette route, pour accéder à ce service.

De nombreux patients ne peuvent pas effectuer leurs tests médicaux régulièrement, encore plus depuis le 7 octobre et les fermetures régulières imposées au village.

Les professionnels de santé indiquent qu'ils doivent souvent prescrire des médicaments sur la base de tests effectués sept à huit mois plus tôt.

Le centre de santé d'al-Walaja n'a pas la capacité de dispenser des soins de gynécologie et de maternité, puisque cela requiert un espace dédié doté d'un équipement adapté, des instruments et des tests de laboratoire. Par conséquent, les femmes enceintes ne peuvent pas réaliser d'examen médical complet à la clinique et doivent traverser le barrage routier militaire israélien pour accéder aux soins de base.

Cette situation devient extrêmement préoccupante vers la fin de la grossesse, car les femmes savent que toute fermeture militaire de la sortie du village mettrait en danger leur transfert rapide vers les hôpitaux de Bethléem lorsqu'elles se préparent à accoucher.

« JE CONNAIS DES FEMMES D'AL-WALAJA QUI ONT QUITTÉ LE VILLAGE À LA FIN DE LEUR GROSSESSE ET QUI SONT RESTÉES CHEZ LEURS PROCHES À BETHLÉEM JUSQU'À CE QU'ELLES ACCOUCHENT, JUSTE POUR ÊTRE SÛR QU'ELLES NE SE RETROUVERAIENT PAS FACE À UNE FERMETURE MILITAIRE LE JOUR OÙ ELLES ACCOUCHERAIENT. »

- Infirmier de la clinique d'al-Walaja, avril 2024

La clinique doit également augmenter l'espace de stockage disponible de sa pharmacie et réparer le réseau électrique endommagé par l'interruption des travaux par les forces israéliennes. Les professionnels de santé ne peuvent pas stocker les médicaments pour une longue durée dans le frigo du centre de santé puisque l'électricité est régulièrement coupée.

Les services de vaccination ne fonctionnent qu'un jour par mois car il est impossible de préserver longtemps les vaccins dans la clinique. De plus, les médicaments doivent être temporairement stockés dans des salles de consultations à cause d'un manque de place.

En raison de plusieurs cas de troubles psychiatriques à al-Walaja, les médecins soulignent également le besoin d'une unité de prise en charge psychiatrique à l'intérieur de la clinique.

Les médicaments psychotropes sont des substances contrôlées qui doivent être stockées correctement dans un espace sécurisé, ce dont la clinique d'al-Walaja n'est pas équipée. Par conséquent, les professionnels de santé ne peuvent administrer que des médicaments psychotropes qui ne sont pas soumis à la surveillance des autorités, répondant ainsi aux besoins d'uniquement quatre de leurs patients, tandis que les autres doivent tenter de rejoindre Bethléem pour obtenir leurs médicaments.

Les professionnels de santé à al-Walaja ont constaté que de nombreux patients ne parviennent à se rendre à Bethléem qu'une fois tous les quatre ou cinq mois pour récupérer leurs médicaments, alors que ces derniers ne sont délivrés que pour une durée d'un mois.

Les professionnels de santé à al-Walaja ont constaté que le reste du temps, les patients psychiatriques s'abstiennent de prendre tout médicament. Ils soulignent que le blocus militaire, combiné au coût élevé des médicaments psychotropes, incite les patients à recourir à ces mécanismes de survie négatifs.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La situation à al-Walaja met en évidence les perturbations des services de santé publique, un problème qui ne cesse de croître en Cisjordanie.

L'accès aux services essentiels de santé pour la population vieillissante du village est depuis longtemps entravé par les forces israéliennes qui empêchent le développement palestinien en zone C et restreignent les déplacements. Toutefois, depuis le 7 octobre 2023, les soldats israéliens bouclent systématiquement le village, empêchant ses 3500 habitants d'accéder aux soins de santé.

Depuis le 7 octobre 2023, al-Walaja est l'une des nombreuses communautés qui a été coupée des villes, des villages et des routes principales en raison de l'intensification des fermetures sur le territoire cisjordanien par les autorités israéliennes. Les restrictions d'accès aux services de base sont un facteur additionnel des transferts forcés ; ces derniers obligent les Palestiniens qui ont besoin de recevoir des soins médicaux à quitter leurs communautés pour se rendre dans des centres en zone urbaine, où ils pourront enfin accéder à des services de santé¹⁰.

Alors que le l'environnement coercitif imposé par Israël s'est aggravé et a

¹⁰ Rapport publié en anglais de Médecins Sans Frontières (MSF) : « Un quotidien invivable : les conséquences sur la santé des mesures israéliennes visant à expulser de force

perturbé l'accès aux services de base pour de nombreuses communautés palestiniennes, notamment en zone C, il est impératif de faire pression sur les autorités israéliennes afin de lever les mesures oppressives et les restrictions que subissent les communautés palestiniennes en Cisjordanie.

De plus, l'obstruction intensive des mouvements en Cisjordanie par les autorités israéliennes depuis le 7 octobre 2023, ainsi que leurs conséquences désastreuses sur les communautés palestiniennes, doivent exhorter le ministère de la Santé palestinien à mettre en priorité le développement des services essentiels locaux, notamment de soins de santé, au sein des communautés touchées par les restrictions israéliennes et/ou par le régime d'urbanisme discriminatoire imposé en zone C.

« SI L'ACCÈS AU VILLAGE EST BLOQUÉ DE CETTE MANIÈRE, NOUS DEVONS ÊTRE EN MESURE DE GÉRER LES SOINS DE SANTÉ DE L'INTÉRIEUR. »

- INFIRMIER À AL-WALAJA

les habitants de Mafaser Yatta », mars 2023 : <https://www.msf.org/health-impact-israeli-measures-forcibly-evict-residents-masafer-yatta>

IL EST URGENT QUE LES ÉTATS TIERS FASSENT TOUT CE QUI EST EN LEUR POUVOIR POUR EXERCER DES PRESSIONS SUR ISRAËL AFIN QU'IL RESPECTE SES OBLIGATIONS EN VERTU DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE EN TANT QUE PUISSANCE OCCUPANTE ET:

- **Lève toutes les restrictions concernant l'accès au village d'al-Walaja et aux autres communautés en zone C**, en particulier les restrictions supplémentaires qui sont en vigueur depuis octobre 2023.
- **Empêche et cesse immédiatement toute construction et expansion des colonies** ainsi que le transfert illégal de sa population vers le territoire occupé, conformément à ses obligations en vertu de l'article 49 de la Quatrième Convention de Genève.
- **Cesse immédiatement le déplacement forcé des Palestiniens** de leurs terres en raison des conditions de vie intolérables imposées (démolitions de maisons, privation des services de base, restrictions des déplacements, etc.).
- **Mette un terme immédiat aux politiques de démolition illégales et interdisant la construction d'infrastructures essentielles**, notamment les écoles et les structures de santé.
- **Transférer l'autorité en matière de planification sur le territoire occupé à la population palestinienne locale**, leur permettant de développer des plans directeurs et locaux pour l'ensemble de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est.
- **Lever immédiatement toutes les mesures coercitives et les restrictions imposées à la libre circulation palestinienne** en Cisjordanie occupée, notamment les infrastructures militaires destinées à restreindre l'accès, y compris les postes de contrôle, les portails militaires et les barrages. Ces derniers perturbent systématiquement l'accès de la population palestinienne aux moyens de subsistance, à l'eau, aux terres, aux routes et aux services essentiels, y compris les soins de santé, et empêchent un accès humanitaire sécurisé et sans entrave.
- **Démanteler les portions du mur illégal** construit par les autorités israéliennes dans les années 2000 situées à l'intérieur du territoire palestinien occupé, en accord avec les conclusions de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice, afin de restaurer le droit des Palestiniens à la libre circulation.

L'AUTORITE PALESTINIENNE DOIT RÉPONDRE AU BESOIN DE SOUTIEN URGENT POUR LES COMMUNAUTÉS PALESTINIENNES TOUCHÉES PAR L'AUGMENTATION DU MANQUE DE SERVICES PUBLICS EN ACCOMPLISSANT:

- **La rénovation urgente de l'espace disponible dans la clinique d'al-Walaja** et la mise à disposition des ressources logistiques et financières nécessaires afin d'élargir l'offre de services de santé disponible à l'intérieur du village, en coordination étroite avec les professionnels de santé et les habitants d'al-Walaja.
- **La révision et l'adaptation de politiques qui peuvent être contraignantes pour les communautés dont l'accès à la santé est entravé par les fermetures militaires par les forces israéliennes** - comme permettre de prescrire et délivrer des médicaments pendant six mois ou plus afin d'empêcher les pénuries et les interruptions de traitement.
- L'élaboration et la mise en place d'un **plan complet qui améliore les conditions de vie des Palestiniens en zone C**, et qui permette le développement de services essentiels à l'intérieur de ces communautés dont l'accès à l'éducation, la santé, l'eau et l'énergie est lourdement frappé par les politiques de restriction de déplacements du gouvernement israélien et par le régime d'urbanisme discriminatoire.

PAYS DONATEURS :

- **Il est nécessaire de garantir que leurs dons financiers** ou envers des structures et des programmes ne soient pas délibérément détruits, endommagés ou que leurs utilisations soient empêchées.
- Il est nécessaire de mener des actions diplomatiques afin de protéger l'accès humanitaire aux communautés palestiniennes dans le besoin.

LES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES

doivent accorder la priorité au soutien et à la documentation pour les communautés dont l'accès aux services essentiels, y compris les soins de santé, est gravement touché par le climat coercitif imposé par l'occupation militaire israélienne.

